



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet de la préfète
Bureau de la
représentation de l'État**

circulaire n° 29/2020

Moulins, le **10 JUIL. 2020**

La préfète

à

Mesdames et Messieurs les
maires des communes de l'Allier

OBJET : Journée de la fête nationale du 14 juillet

J'ai l'honneur de vous informer que les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs nationales le mardi 14 juillet 2020 à l'occasion de la journée de la fête nationale.

Vous voudrez bien prendre toutes dispositions utiles à cet effet.

Je vous remercie également de bien veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Pour la Préfète et par délégation
La Secrétaire Générale,

Hélène DEMOLOMBE-TOBIE